



15 avril 2026,

Présent(e)s : Mesdames VANEY Nolwenn - TORTORA Sandrine - HACENE Marie  
Messieurs BOTTONI Pierre - MEON Ludovic - GILBERT Cédric

Excusé(es) : Messieurs COUDURIER Julien - BOULLE Thomas - PALLARES Laurent  
Mesdames CHENAF Sandrine - COLLE BELTAI Valérie

### COURRIER AUX CLUBS

**A TOUS LES CLUBS** : Merci de respecter les horaires des rencontres et merci aussi de répondre à la COC quand elle demande si cet horaire non réglementaire vous convient.

**CONVENTION** : Tous joueurs et joueuses qui ne seront dans les conventions à partir du 9 mai 2026 auront match perdu par pénalités sportive et financière.

### PLATEAUX TECHNIQUES -9 ANS

VILLIERS – BRY – NOGENT – JOINVILLE  
ALFORTVILLE – IVRY – KREMLIN - VITRY

17 mai 2026  
24 mai 2026 de 9h00 à 11h00

### TOURNOIS MINI-HAND

BONNEUIL	19 avril 2026
VALENTON	3 mai 2026
CHENNEVIERES	10 mai 2026
CRETEIL	10 mai 2026
SUCY	7 juin 2026
L'HAY LES ROSES	7 juin 2026
BRY SUR MARNE	14 juin 2026
ARCUEIL	14 juin 2026

### CHAMPIONNATS MASCULINS

#### PLUS DE 16 ANS

##### DEPARTEMENTALE 1

##### Rencontre US Créteil HB 3 / Entente Nogent – Le Perreux du 11 avril 2026 :

ENTENTE NOGENT – LE PERREUX : Votre équipe ne s'étant pas déplacée, vous avez match perdu par forfait. Il s'agit du 3<sup>ème</sup> forfait de la saison, votre équipe est donc forfait général. Le classement sera actualisé.

##### DEPARTEMENTALE 2

##### Rencontre Réveil de Nogent HB 4 / US Alfortville HB du 30/31 mai 2026 :

La COC donne son accord pour avancer cette rencontre au mercredi 20 mai 2026 à 21h00 au Stadium Maudry à Nogent.

##### DEPARTEMENTALE 3

##### Rencontre Chennevières HBC / US Villejuif HB du 11 avril 2026 :

Le dossier est transmis aux instances concernées.

DEPARTEMENTALE 4

Rencontre US Créteil HB 4 / Entente Plesséenne HB 3 du 11 avril 2026 :

Suite à l'annulation de cette rencontre pour cause de fuite d'eau sur le terrain, la COC impose de jouer la rencontre avant le 17 mai 2026 (date de report officiel).

**MOINS DE 15 ANS**

DEPARTEMENTALE 1

Poule Basse

Rencontre Stella St Maur HB 2 / Chennevières HBC du 12 avril 2026 :

ST MAUR : pas de secrétaire et chronométrateur de votre club sur FDME. Amende suit

**MOINS DE 11 ANS**

DEPARTEMENTALE 7

Rencontre Stella St Maur HB 2 / CA L'Hay-les-Roses HB 2 du 11 avril 2026 :

L'HAY LES ROSES : Votre équipe ne s'étant pas déplacée, vous avez match perdu par forfait. Le classement sera actualisé.

**CHAMPIONNATS FEMININS**

**PLUS DE 16 ANS**

DEPARTEMENTALE 1

Rencontre HBC Choisy le Roi / CA L'Hay-les-Roses HB du 11 avril 2026 :

L'HAY LES ROSES : Trop de licences B (4) sur cette rencontre au lieu des 3 autorisées, vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé.

Rencontre CSM Bonneuil HB / CS Valenton du 9 mai 2026 :

Un délégué sera présent sur cette rencontre.

**MOINS DE 13 ANS**

DEPARTEMENTALE 2

Poule B

Rencontre US Créteil HB 2 / CS Valenton du 11 avril 2026 :

CRETEIL : Merci de confirmer le score de 18 à 7 en faveur de Valenton.

Rencontre US Créteil HB 2 / ES Vitry du 14 décembre 2026 :

CRETEIL et VITRY : Rencontre non jouée, match perdu par pénalité sportive et financière pour les 2 équipes. Le classement sera actualisé.

DEPARTEMENTALE 2

FINALITES

Week-end du 23-24 mai et du 30-31 mai 2026

Places 1 à 4

- 1A US Ivry HB / CSA Kremlin Bicêtre 2
- 1B CS Valenton / RSC Champigny

Places 5 à 8

- 2A HBC Choisy le Roi / US Créteil HB 2
- 2B US Villejuif HB / Thiais HBC

Places 9 à 12

- 3A US Alfortville HB / ES Vitry
- 3B Elan Chevilly Larue / Entente St Maur – Joinville 2

MATCHES DE CLASSEMENT

Week-end du 6-7 JUIN 2026 – Match sec

Places 1 - 2

Vainqueur 1B – Vainqueur 1A

Places 3 - 4

Perdant 1B – Perdant 1A

Places 5 - 6

Vainqueur 2A – Vainqueur 2B

Places 7 - 8

Perdant 2B – Perdant 2A

Places 9 - 10

Vainqueur 3A – Vainqueur 3B

Places 11 - 12

Perdant 3A – Perdant 3B

La Présidente de la COC 94  
Nolwenn VANEY



***Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte rendu n'ont pas pris part aux débats.***

***Voie de recours*** : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen de Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges de la Ligue Ile de France, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par mail (5800000.crl@ffhandball.net) ou par tout moyen permettant de faire la preuve de sa réception par cette commission. Cette réclamation doit être accompagnée du justificatif du virement bancaire correspondant aux droits de consignation fixés dans le MEMENTO FINANCIER, conformément au Guide financier (point 1.5) de la FFHandball.